LE Permissionnaire

Un dimanche de mai, au temps où j'étudiais au quartier latin, je ne sais plus quoi déjà, je vis de la table où je déjeunais, mon ami Jacques Solayre, arrêté devant la porte du restaurant, avec un soldat de ligne, noir comme une caroube, ficelé comme un sac à bresses et considérant l'enseigne du marchand de vins. Le visage du troupier reflétait la joie de rencontrer une connaissance, un monument familier, un paysage natal, et je voyais derrière la vitre trembler ses lèvres qui devaient épeler l'inscription : "Au Pont-d'Avignon, Panafieu Isidore, Salons et Cabinets de société, Repas de noces, Brandade le vendredi."

Ils entrèrent au moment où "Batignolles-Clichy-Odéon," passait devant la porte du restaurant, en ébranlant les carreaux.

Un commis courait derrière l'omnibus qui s'arrêta et je regardai l'étalage de bottines à l'impériale, et les chapeaux, les torsades et les chignons, exposés à l'intérieur, comme dans une vitrine de modiste.

Il y avait en l'air tout un assortiment de chaussures : des souliers plats de curé, mal cirés, parce que la servante est vieille et que tout est vanité ; des bottines de grosses dames, larges, avec des talons tournés ; de fines et longues bottines, qui semblent toujours neuves et qui sont plutôt des gants que des souliers, d'élégantes bottines qui n'ont pas peur d'être découvertes et qui laissent voir entre leur dernier bouton et la jupe, un bas de soie lilas, exactement tiré.

Il y avait encore les chaussures d'un couple d'Anglais, fauves, avec des semelles débordantes, dominant les autres et s'appuyant sans gêne à la barre de fer de la rampe. En bas, dans la vitrine du lourd véhicule, un chignon roux s'écrasait contre le carreau, une brune tresse d'écolière serpentait, et un chapeau d'homme, haut de forme, rebroussé, démodé, énorme, rappelait la Révolution de 48.

Jacques Solayre et son troupier étaient devant moi. Jacques me dit en souriant : "Je te présente le soldat de deuxième classe Roudille, d'Avignon, que j'ai rencontré dans la rue et qui vient goûter à l'ordinaire."

Roudille fit à peine attention à moi. Il inspecta la salle, déboucla son ceinturon, se frotta les mains, frappa sur l'épaule de Jacques et dit : "V'a la vie !"

On lui apporta une serviette qu'il refusa, et qu'il mit près de son assiette, d'un geste qui signifiait que cela était un luxe inutile pour un guerrier.

Dieu sait pourtant si la boutique du père Panafieu était somptueuse ! On y mangeait des demi-portions dans un jour de cave, à côté de cochers qui posaient leur chapeau de cuir bouilli près de votre carafe, entre des plâtriers blancs comme des meuniers et dont les blouses poudreuses marquaient vos coudes, mais il était du pays, connaissait presque toutes les familles et faisait crédit.

La carte éblouissait Roudille. Le papier où la main malhabile du chef avait inscrit le menu était dans un cadre de bois à queue, et le soldat attentif semblait une coquette se mirant avec complaisance, dans une glace à main.

Il commanda de quoi nourrir une escouade, se fit apporter d'abord une salade, à la mode de sa province, pour s'ouvrir l'appétit, et ne nous entretint que de son caporal, un "type," disait-il, un "chic," et il prononçait "cique."

Il mit du vinaigre dans ses haricots, il réclama de l'ail ; à la fin du repas, il trempa une croûte de pain dans son vin, et adressa à la servante ravie, quelques paroles aimables et simples.

Cette servante, un souillon que nous appelions la "Tarrasque," proclamait d'une voix enrouée les noms des plats et des nourritures. Elle n'était ni belle ni laide, mais rustique et toujours dépeignée. Elle se précipitait vers le guichet de la cuisine, demandant un "petit veau" ou une "demi-lentille," et quand Roudille eut enfin achevé son repas et que nous sortîmes, elle apportait, pour un client en retard, un bifteack aux pommes et semblait annoncer, dans la salle basse du marchand de vins, monsieur le vicomte François de Châteaubriand.

Je laissai Jacques Solayre en proie au militaire qui faisait, dans la rue, des plaisanteries sur son ventre, et déboucla son ceinturon....

Le surlendemain, Roudille nous attendait au restaurant, devant le couvert mis !

Jacques qui l'avait subi tout le dimanche, fit la grimace, mais paya son dîner.

Le jeudi, Roudille était encore là.

Il revint.

On le trouvait assis, devisant avec le patron qui lui offrait un verre. Ils avaient tous les deux des parents à Nîmes, à l'enclos Rey ou au chemin de Montpellier, et parlaient patois ensemble.

Roudille était Avignonnais, et Jacques l'avait connu pendant les vacances, à sa campagne, où le soldat, maçon de son état, était venu travailler. Solayre avait pû causer avec lui, lui offrir peut-être une cigarette, un verre de vin, et c'était assez pour avoir droit à l'amitié encombrante du garçon.

Que les clients fussent de Tarbes ou de Bordeaux, de Narbonne ou de Béziers, pour lui, tout le monde était du Midi, c'est-à-dire d'Avignon, et il tutoyait au bout de huit jours le sculpteur Peyrache et le poète Maugiret.

Il proposa même au jeune Fontgrève, qui est à présent à Rome, de lui faire sa "photographie," avec de la couleur.

Solayre marquait sur son carnet les dépenses de Roudille, et n'osait guère réclamer à cause de son crédit et parce que depuis trois mois, il n'avait rien donné à Panafieu. A table, nous étions servis après lui. La Tarrasque connaissait ses goûts. On le gâtait.

—"A la poêle et à l'huile, vos œufs, n'est-ce pas, monsieur Roudille, avec un filet de vinaigre ; et un chapon dans votre salade ?"

Monsieur Roudille ! Monsieur Roudille ! Jamais le gaillard ne s'était trouvé à pareille fête.

Il apporta un soir son bourgeron et ses pantalons de treillis, dans une musette, et la bonne veilla dans sa cuisine, afin de laver ces hardes. Elle repassa le bourgeron et fit même un pli au pantalon de toile.

On n'osait pas se fâcher. L'animal devenait énorme et révolutionnait la maison.

Après avoir torché son assiette, il réclamait du "rabiot," comme au réfectoire de la caserne, renvoyait le demi-setier posé à l'avance, devant chaque couvert et demandait un litre qu'il appelait un "kilo," en disant avec son accent terrible : "Zou, zou, je le boirai bien !"

Evidemment, il ne savait rien de la ville, et imaginait des choses fantastiques. Nous faisions d'ailleurs ce qu'il fallait pour dérouter son esprit simple.

Il nous suivit au café, un soir qu'il avait la permission de minuit, et dans le silence de la salle, à la stupéfaction des paisibles joueurs et des habitués qui coupaient le manillon avec des mines recueillies de grands penseurs, sa voix s'éleva tout à coup : "Té, y en a qui sont venus à la capitale et qui en ont pas tant vu que moi. J'ai visité le Musée Grévin !" Puis, en patois, et interpellant Jacques, il ajouta : "Hé! Solayre, quand nous allons voir ces bas-fonds de Paris ?"

Les bas-fonds de Paris ! Pour lui, cela représentait un endroit mystérieux, mais réel et parfaitement défini. Les bas-fonds de Paris ! Il y avait le bois de Boulogne, le Louvre, Vincennes, et puis les bas-fonds de Paris, quoi !

Il avait dû prendre une idée de la chose en admirant l'affiche-réclame de quelque feuilleton populaire, et lire le titre, en lettres rouges dégoûtantes de sang, au-dessus d'une gravure atroce, montrant un coin nocturne et louche de Paris, une guinguette sinistre, dans laquelle deux chourineurs jouent aux cartes, indifférents, aux cris du monsieur en habit que l'on égorge sous une table.

Au bout de trois semaines de ce régime, Roudille avait pris des couleurs, et était légèrement engraissé. La pension lui profitait comme il disait, mais Jacques en avait assez et prévint le père Panafieu, en lui donnant un acompte, qu'il ne se chargeait plus d'entretenir le guerrier.

A cause de l'argent de Solayre, Panafieu ne dit rien, mais Roudille était de la maison, et le soir même il apparut.

Il venait tous les soirs à présent. Il arrivait un peu avant les clients, dînait avec la Tarrasque et le marchand de vins, sur un coin de table, puis, il ôtait sa veste, et, une serviette sur l'épaule, il était employé jusqu'à huit heures, par le père Panafieu.

Son député lui fit obtenir un mois de congé pour la moisson, et il le passa tout entier dans la boutique. Il était à peine soldat. En bras de chemise, en pantalon de treillis, et monté sur une échelle, il nettoyait les vitres : il lava même l'enseigne avec une éponge, et la maison "Panafieu Isidore" — "Cabinets de société, Repas de noces, Branlade le vendredi" — rebrisait comme le casernement un jour d'inspection générale.

Il nous protégeait, parce que nous étions du pays, et jamais les portions n'avaient été aussi abondantes. Au dessert, il apportait une confiture, du pain et une bouteille, et mangeait avec nous, puis, pour une cigarette de tabac "fin," comme il disait, on le faisait chanter.

Alors, devant les employés qui venaient à la hâte prendre leur repas, devant les ouvrières, les demoiselles de magasin, les cochers goguenards, devant ces gens qui n'avaient jamais quitté Paris, qui n'avaient jamais poussé plus loin que Suresnes ou Saint Cloud, il entonnait quelque chanson méridionale, incompréhensible pour tous, une de ces cantates sonores, que les jeunes gens d'Avignon chantent en descendant de la roche des Doms, ou le long du Rhône limoneux, par les belles et chaudes nuits criblées d'étoiles et traversées de tant de parfums qu'on dirait vraiment que l'île de la Barthelasse, est une corbeille d'œillets, de jasmins, de roses et de "ferigoule."

Roudille était devenu propre et habile.

Il recommandait, selon ses propres goûts, les plats du jour, et conseillait aux clients le vin rouge de la maison qui était, selon son expression "gourmand à boire !"

A partir de cinq heures, le restaurant n'avait d'autre maître que lui ; les fournisseurs le connaissaient et lui fasaient des politesses, il n'y avait qu'une voix dans tout le quartier pour louer le militaire, sa renommée était établie du carrefour de l'Odéon à Saint-Sulpice, et le père Panafieu se serait difficilement passé de cet indispensable animal, implanté chez lui, au hasard d'une rencontre.

La servante elle-même le suivait d'un œil d'esclave, d'un œil amoureux, sous les franges de sa chevelure rebelle.

Ce qui devait arriver, arriva.

Il ne retourna pas à Avignon, et son service achevé, il demeura comme garçon de salle.

Cela ne lui disait plus rien de reprendre son ancien métier, d'aller cimenter des blocs sur des chantiers éblouis de soleil, de poser des tuiles sur les toits d'où l'on domine les esplanades, les îles, le fleuve, les avenues, à la hauteur du vieux palais des papes et des remparts avignonnais.

Lorsque nous quittâmes le restaurant "Panafieu Isidore, Salons et cabinets de société, Repas de noce, Branlade le vendredi," il y était encore, et Jacques Solayre, qui est à présent médecin dans le quartier, m'a raconté qu'il avait vû, un soir, de l'été dernier, Roudille prenant le frais devant la boutique pleine d'ombre, grave, barbu, imposant, et propriétaire du fonds, sans aucun doute, à côté de la Tarrasque, qu'il avait épousée !

LA LOI!

Limyra, fille de C. Q. Claudius Mœon avait quinze ans. Elle était de taille longue et souple, et les bandes de ses cheveux noirs avaient l'éclat mouillé des sombres algues qu'on voit onduler entre les eaux transparentes. Trois jeunes esclaves Volsques étaient attachées au soin de son corps ; après le bain du matin et celui du coucher, elles enduisaient d'œnanthe et d'autres huiles odorantes ses bras et ses pieds blancs, et, selon la couleur du ciel, elles drapaient sur sa poitrine des tuniques de lin soyeux de nuances diverses, pâles comme le soufre, la lune ou la mer.

Le jour, Limyra s'occupait à élever pour la Déesse des tourterelles et des colombes. Le soir, elle chaussait de petites sandales en cuir de veau marin, et s'en allait dans le bois avec ses compagnes. Sous l'influence sacrée, elles s'éparpillaient entre les arbres, courant après les furtives robes blanches des nymphes dryades qu'on voyait s'évanouir derrière les troncs.

C.-Q. Clodius Mœon était consul depuis déjà cinq lunes. Il comptait parmi ses clients un ancien affranchi du nom de Lucius, qui habitait le quartier bas de la ville, près du fleuve, où il travaillait le cuir. Celui-ci était un artisan laborieux, mais l'un de ses fils, Massicus, était tourmenté de secrètes ambitions ; on le rencontrait sans cesse aux abords du Sénat ou parmi les agitations des places publiques ; il aspirait à devenir tribun du peuple, et fréquentait les assemblées plébéiennes.

Un soir, l'une des cages où vivaient les oiseaux saints, dans l'atrium du consul, s'étant ouverte, des colombes s'envolèrent. Limyra se sentit en faute et pleura amèrement, car elle voyait dans ce malheur une colère mystérieuse de la Déesse. Elle versa toute une urne de vin précieux sur la pierre du foyer afin de se rendre propice les dieux pénates. Elle offrit un gâteau de froment à la nymphe du seuil des portes, et ordonna que ses esclaves fussent privées de nourriture jusqu'au lendemain.

Mais à l'aube, Massicus, qui était devant sa maison, découpant tristement des lanières de peau dont les guerriers s'enserrent les jambes, aperçut les colombes s'ébattre et se baigner sur la berge du fleuve. Comme elles avaient au cou les couleurs de la famille des Mœon, il les reconnut et s'empressa de jeter sur elles le filet. Puis, n'osant porter la main sur les oiseaux sacrés, il les disposa dans une cage de sa maison, et traversant la ville d'un pas allègre, il les emporta sous son manteau jusqu'à la demeure de Limyra, construite sur l'Aventin.

Quand Limyra entendit dans l'atrium la voix des esclaves, des cuisiniers, des porteurs de litières, tous assemblés à la venue de l'étranger, son cœur battit de joie. Elle sortit du lit, éveilla ses femmes endormies ; elle se fit envelopper sans art d'une tunique grossière, et repoussant les bracelets et les perles que les esclaves lui tendaient elle jeta sur ses cheveux dénoués un voile transparent, et courut, car elle entendait les roucoulements timides des oiseaux.

Lorsqu'elle fut devant Massicus, et que les colombes s'envolant vers elle vinrent becqueter le rouge ardent de ses lèvres, elle se troubla et ne sut que dire. Le jeune plébéien, fièrement drapé dans son manteau la regardait et l'orgueil de ses prunelles démentait l'opprobre de sa naissance. On aurait dit qu'orné prématurément de ses gloires futures, il en portât déjà le rayonnement, et sans la bure épaisse de son manteau, ni le hâle qui dorait son visage, on l'aurait pris pour quelque patricien issu des dieux.

Les paupières de Limyra battirent, et, d'une voix tremblante, se tournant vers les esclaves, elle demanda :

—A-t-on récompensé cet homme ?

Mais Massicus prit la parole :

—On m'a récompensé au-dessus de toute mesure.

Et il se retourna vers la porte.

Alors Limyra fit un pas vers lui et lui demanda :

—Quel est ton nom ?

—Massicus Lucius, répondit l'artisan d'une voix hésitante et sourde.

—Alors, va, Massicus Lucius, dit Limyra, que les dieux t'aiment !

***

A partir de ce jour, une grande tristesse s'empara de Limyra. Elle sembla dédaigner les parures qui la divertissaient tant autrefois, elle refusa d'enrouler dans ses sombres cheveux les perles de nacre et de corail qui rehaussaient la pâleur ardente de sa peau, et on la voyait abandonner l'une après l'autre les plus riches et les plus chatoyantes de ses tuniques, pour ne porter plus que celle de lin grossier dont les plis durs offensaient son épaule délicate. Au crépuscule, dans le bois, pendant les jeux de ses compagnes, elle restait à l'écart, épiant au zénith la naissance des astres. Elle négligeait les pénates ; ceux de sa maison ne la voyaient plus pétrir de ses mains les gâteaux dont il faut faire don aux dieux, et deux de ses colombes moururent faute de soins et de baisers.

Cependant, chaque fois que sa litière passait le seuil de la demeure des Mœon, Massicus se trouvait rêvant ou lisant, adossé à la stèle du portique. Et quand, à midi, sur la terrasse, elle se promenait avec ses esclaves qui chantaient les hymnes de la déesse, Massicus était encore au pied de la route, attendant sa vision lointaine.

Or, entre les classes de la ville, une loi défendait les mésalliances.

***

Après son année de consulat, C.-Q. Clodius Mœon ne fut point réélu. Une mystérieuse force naissait dans la plèbe que les patriciens voyaient sourdre avec émoi. Le père de Limyra qui pendant le temps de son pouvoir avait lutté sans répit contre le muet soulèvement, fut abandonné par ceux de ses amis qui se rendaient enfin aux revendications de la foule.

En même temps l'agitation pénétrait chaque jour plus avant dans le peuple. Il n'était bruit dans Rome que des assemblées d'artisans et d'affranchis où parlait un jeune rhéteur d'une sagesse sans égale. Bientôt on apprit que les comices plébéiens l'avaient nommé tribun. On l'appelait Massicus Locutius, à cause de l'art admirable de sa parole.

Et Mœon et sa fille vivaient dans la retraite, l'un par orgueilleux dépit, l'autre sous l'influence d'une vague mélancolie.

Un jour, une litière passa le seuil, portée par des esclaves, et un inconnu somptueusement vêtu demanda Clodius Mœon.

Une révolution formidable venait de s'accomplir dans la société de Rome. La loi de Terentillus avait été votée au Sénat et désormais entre la plèbe et l'aristocratie les alliances étaient licites. Or, celui qui venait s'appelait Massicus....

Après sa visite mystérieuse, une étrange existence régna dans la maison ; les trois esclaves Volsques furent éloignées, Limyra s'enferma dans sa chambre, et l'on fit venir un prêtre de Vénus qui l'entretenait. Une des colombes sacrées fut égorgée, et la nourrice de Limyra lut dans ses entrailles. Enfin, le troisième jour, le jeune tribun revint et ce fut Limyra elle-même qui le reçut. Il y eut entre eux un colloque secret et les jeunes esclaves qui rampaient contre le seuil pour l'épier, entendirent Limyra prononcer ces paroles :

"En vérité, Massicus, je ne t'ai jamais aimé. Depuis quand les Romaines bien nées s'attachent-elles à ceux de la Tourbe ? Tu me dis que la loi désormais l'autorise. Mais la loi n'a point vaincu les subtiles noblesses et les hauteurs d'un grand sang. Fusses tu le premier rhéteur de Rome, tu ne pourras jamais être même le dernier des patriciens. Descends-tu des dieux ? Va donc et oublie ; je ne sais quelle confusion descendance tu as cru voir en moi vers ta bassesse. Ne me répète pas ton amour car il m'avilit. Va, et que les dieux t'aiment."

Alors Massicus s'étant retiré, Limyra se fit oindre d'huile et de baumes ; elle choisit son peplum aux raies irisées, et les bras nonés en couronne au-dessus de ses tresses, elle s'en fut, en chantant, rejoindre au bois ses compagnes.

De ce jour sa gaîté ne fut même plus troublée par le souvenir du plébéien dont nul n'entendit désormais le nom dans la ville.

La Femme en Proverbes.

En France, on a élevé la femme à un rang qui n'est pas loin d'égaler celui de l'homme ; chaque jour, une nouvelle carrière lui est ouverte pour lui permettre de lutter et de gagner sa vie lorqu'elle est seule et les progrès du féminisme lui ont donné dans notre civilisation, une place que l'égoïsme masculin lui avait toujours refusé. Les joies et les peines leur sont devenues communes, et le Français, généralement galant, est disposé à reconnaître à la femme un courage égal au sien dans les tourmentes de la vie.

Mais il n'en est pas de même, hélas ! chez tant d'autres peuples où, loin d'être au même niveau social, elle est restée l'esclave ou la servante beaucoup plus que la compagne.

Depuis Eve, la femme n'a jamais cessé d'être un objet d'études, car, malgré tout, elle se trouve de moitié dans l'humanité, et son influence, bonne ou mauvaise, a souvent changé les destinées des peuples. N'occupe-t-elle pas plus de place que l'homme dans l'histoire des arts et des lettres ? n'a-t-elle pas fait verser des flots incessants d'encre et de couleurs sans que l'on ait jamais pu s'entendre sur son caractère et en donner une définition précise ? Chacun d'ailleurs le conçoit à sa manière, et la seule opinion sur laquelle on puisse se mettre d'accord, c'est qu'elle restera éternellement la Femme, c'est-à-dire l'être d'amour pour qui les hommes lutteront toujours.

Il serait fastidieux de répéter seulement ce que les principaux poètes et penseurs de tous les temps ont dit d'elle, car les trois quarts de la littérature l'ont prise comme sujet principal. Ce ne sont d'ailleurs que des opinions nées d'une impression ou d'un fait et qui, par cela même, ne peuvent être généralisées.

Et alors il semble qu'il faille renoncer à en chercher une définition quelconque, que tout ce que l'on pourrait écrire sur la femme ne puisse être que la formule d'un cas particulier. Il existe pourtant, dans la littérature des nations, une branche, fort dédaignée des écrivains, mais où l'on rencontre certainement l'expression unanime de tout un peuple : ce sont les proverbes populaires, ces maximes que des générations et des générations ont répétées, disséquées, filtrées, et que nous pouvons considérer comme des lois de l'humanité.

Nous allons essayer, en une brève sélection, de montrer ainsi comment quelques peuples traitent la femme, mais il faut naturellement tenir compte de leur degré de civilisation.

Les Espagnols, qui sont parmi les peuples les plus sympathiques à la femme, mettent à la définir une ardeur peu commune :

— La femme et la mule obéissent plus par caresse que par force.

— Beaucoup gagne celui qui perd sa femme.

— L'homme est de l'étoupe, la femme est du feu, vient le diable qui souffle.

— Les larmes des femmes valent beaucoup et leur coûtent peu.

— Le renard sait beaucoup, mais une femme qui aime en sait bien davantage.

Au contraire, l'Arabe la ravale au rang de quantité fort négligeable :

— La beauté de l'homme consiste dans son esprit, l'esprit de la femme dans sa beauté.

— Consulte toujours ta femme, et fais ensuite à ta guise.

— Si tu veux te venger d'un homme, envole-lui une jolie femme ; et si tu veux te venger d'une femme, envole-lui un beau jeune homme.

L'Hindou a plus de respect, mais pas beaucoup plus de conviction :

—La coquette est comme l'ombre : suivez-la elle vous fuit ; fuyez-la, elle vous suivra.

— Veux-tu éprouver la finesse de l'or ? frotte-le sur la pierre de touche ; la force d'un bœuf ? charge-le ; le naturel d'un homme ? écoute-le ; la pensée d'une femme, point de moyen.

Quant aux Chinois, ils ne sont pas tendres pour leur moitié :

— La langue des femmes est leur épée, et elles ne la laissent jamais rouiller.

— Plus une femme aime son mari, plus elle le corrige de ses défauts ; plus un mari aime sa femme, plus il augmente ses travers.

— L'esprit des femmes est de vif argent, et leur cœur est de cire.

Le Persan y met un grain de fatalisme :

— Si tu vas à la guerre, fais une prière ; si tu vas en mer, fais-en deux ; si tu te maries, fais-en trois.

Et l'Anglais y voit toujours le côté "business".

Enfin, voici un ensemble de définitions qui peint bien le caractère des peuples orientaux :

— Qu'est-ce qu'une femme ?

Pour le Turc. — Une captive.

Pour un Albanais. — Une esclave.

Pour un Serbe. — Une servante.

Pour un Bulgare. — Une compagne.

Pour un Juif. — Une associée.

Pour un Grec — Une souveraine.

Mais il ne faut pas croire que ceux-là ont seuls le monopole de n'avoir pas toujours de la femme une opinion très avantageuse ; le Français n'a pas échappé à cet esprit critique, et nous ne pourrions mieux terminer cette rapide incursion dans l'insondable énigme qu'en citant quelques-uns de ses proverbes :

— Où il y a chien, il y a puces ; où il y a pain, il y a souris ; où il y a femme, il y a diable.

— Les femmes et les sots ne pardonnent jamais.

— Femme rit quand elle peut et pleure quand elle veut.

— Ce que diable ne peut, femme le fait.

— Celui qui bat sa femme est comme celui qui bat un sac de farine : le bon s'en va le mauvais reste.

— On peut compter sur la fidélité de son chien jusqu'au dernier moment, sur celle de sa femme jusqu'à la prochaine occasion.

Qui croit sa femme se trompe ; qui ne la croit pas est trompé.

— L'homme a sur terre deux bons jours : quand il prend femme et quand il l'enterre.

— Les bonnes femmes sont toutes au cimetière.

On voit que, à peu de choses près, tous les peuples ont la même opinion sur la femme et que cette opinion n'est pas très flatteuse. Il est vrai que ce sont des hommes qui nous les ont transmises.

CAISSES —A— REMPLIR

Il y a trois fois dix neiges et cinq ou six neiges de plus, le théâtre du Palais-Royal avait pour régisseur un homme à la fois très âgé et très sévère sur l'observation du règlement de la maison. Il s'appelait Coupart, et quand une actrice était mise à l'amende, elle ne manquait jamais de dire : "Je sais d'où le coup part." Un jour, l'excellent comique Gil Pérez exaspéré par les observations de ce fonctionnaire parlant au public, lui fit cette proposition :

—Ecoute moi, Coupart, depuis longtemps je meurs d'envie de t'appeler : "Vieux moufle." Si je t'appelais : "Vieux moufle," combien cela me coûterait-il ?

Coupart consulta son carnet et lui répondit froidement : "Ça te coûterait quinze francs."

—C'est trop cher, fit Pérez. Peux-tu me passer ça à dix francs cinquante ?

—Impossible. Quinze francs, c'est le tarif.

—Tant pis, alors. Je ne t'appellerai "Vieux moufle" que quand mon directeur m'aura augmenté.

Cette scène, à laquelle j'ai assisté, me revenait en mémoire à la lecture du projet d'impôt élaboré par le ministre des finances. Il est évident qu'il a besoin d'argent, car s'il n'en avait pas besoin, il ne se donnerait pas tant de peine pour en trouver. Eh bien ! pourquoi, à l'instar de feu le régisseur du Palais-Royal, n'imposerait-il pas les gros mots comme le reste ? L'agent du fisc, entre autres questions sur vos moyens d'existence, vous poserait celle-ci :

"Combien de fois dans l'année avez vous dit à quelqu'un : "Zut !" ou encore : "Fichez-moi la paix ?" Nous nous en tiendrons à votre déclaration. Toutefois, n'essayez pas de nous tromper. Nous aurions des témoins qui se chargeraient de vous confondre."

Et comme exceptionnellement la loi Caillaux aura sans aucun doute un effet rétroactif, les descendants du général Cambronne seraient contraints de verser au Trésor des sommes considérables, si on en comptait les intérêts depuis Waterloo. Je reconnais que l'inquisition la plus rigide aurait quelque peine à faire l'addition de toutes les expressions malsonnantes qui émaillent quotidiennement le langage parisien : néanmoins, je soumets humblement cette idée à la commission parlementaire, qui aurait peut-être intérêt à la creuser.

***

Il me semble aussi que l'ingénieux ministre pourrait lui proposer un impôt sur les rats qui infestent le jardin de la maison ou je demeure, comme ceux de beaucoup d'autres maisons, et qui seraient considérés comme animaux comestibles. En effet, pendant le siège de Paris, en 1870, le rat constituait une nourriture de luxe. Si ces mauvais jours revenaient, nous serions peut être encore trop heureux d'en faire sauter, faute de lapins. Ils se vendraient facilement 2 francs pièce, ce qui à quatre pour cent procurerait à l'Etat 8 centimes par tête ou par queue de rat. Or, si l'on réfléchit à l'innombrable armée de rongeurs qui sont comme les apaches de nos greniers et de nos caves, on doit voir dans cette taxe de capitation ou de décapitation, une sérieuse ressource pour les naufragées de la "Méduse" qu'on appelle les finances françaises.

Cependant le chef-d'œuvre de la contribution directe me paraît être encore celle qu'un député vient de présenter à la Chambre et qui frapperait les célibataires. Le célibat est un état social qui englobe une telle masse d'individus, que le petit prélèvement opéré sur leur cassette particulière enrichirait le Trésor au point qu'il pourrait nous restituer une grande partie de ce qu'il nous aurait pris auparavant, restitution à laquelle, d'ailleurs, il ne consentirait jamais.

Mais voilà : Où commence le célibat ? Un enfant qu'on allaite est célibataire. Souvent même sa nourrice l'est aussi. Frappera-t-on ce bébé d'une taxe personnelle, sinon mobilière, sous prétexte qu'il n'est pas encore marié ? Quand on vous présente un Raphaël dont l'inauthenticité n'est pas douteuse, on vous dit généralement :

—C'est de la jeunesse du peintre.

Seulement est ce de l'époque où on lui changeait ses langes ? Cette peinture, même mauvaise, serait alors remarquable. Par contre, si elle est de l'âge où il entretenait des relations avec la Fornarina, il deviendrait très difficile de lui attribuer cette croûte. Il en est de même du célibat qui, impossible dans certaines circonstances, ne pourrait l'être sans iniquité dans d'autres. D'abord, pour cesser d'être célibataire, il faut être deux et beaucoup de non mariés restent garçons parce que la main de celles qu'ils rêvaient comme compagnes leur a indiqué la porte avec l'ordre de n'en jamais repasser le seuil.

Que dirait le collecteur des contributions devant un innocent qui lui ferait cette confidence :

"Vous me demandez une déclaration ; hélas ! j'en ai déjà fait à beaucoup de demoiselles, mais c'étaient des déclarations d'amour qui ont été reçues à coups de balai. Est-ce ma faute s'il m'a été impossible de trouver chaussure à mon pied, et doit-on me faire payer sur mes revenus le malheur de n'être pas arrivé à plaire, malgré des efforts désespérés ?"

***

D'autre part, allez donc sans peine de lui rogner encore son salaire obliger un infortuné qui gagne douze cents misérables francs par an à convoler avec une ouvrière qui se fait péniblement un franc cinquante par jour, avec la perspective de voir sortir de cette union de deux misères cinq ou six enfants à nourrir, quelquefois sept. L'obligation dans laquelle la loi proposée mettrait les célibataires provoquerait une augmentation incalculable dans la mortalité infantil.

Ce projet saugrenu offre, en outre, d'encore plus graves dangers. Je ne parle pas des soldats qui, touchant cinq centimes par jour, auraient quelque peine à entrer en ménage. Mais les officiers de marine, soit de l'Etat, soit du commerce, dont les voyages se prolongent quelquefois pendant des années, oseriez vous prélever sur leur solde des sommes qui les contraindraient à échanger leur qualité de célibataire contre celle d'un homme marié qui la serait à la femme à Paris pendant qu'il entreprendrait, sur les rives des divers lacs du Soudan, une exploration dont la durée ne serait pas moindre que de cinq ou six ans ? Comme dans l'Opéra-Comique où Rip revenait chez lui après un sommeil de vingt ans, il s'exposerait à trouver sa famille augmentée dans des proportions invraisemblables.

Et les vieilles filles qui, ayant à leur corps défendant coiffé sainte Catherine, sont-elles aussi célibataires ? Elles se verraient donc dans la dure nécessité de vider leurs bas de laine entre les mains du fisc parce que personne n'aura consenti à mêler son existence à la leur. Tous les mariages blancs qu'elles voyaient en songe, toutes leurs aspirations vers l'idéal aboutiraient donc à une quittance que le percepteur leur remettrait en échange de l'abandon de leurs plus douces espérances.

—Comme ces côtelettes sont tendres, disait un voyageur à la table d'hôte.

Elles n'en sont que plus malheureuses, soupira une demoiselle plus que mûre assise non loin de lui.

Nous avons maintenant problème encore plus délicat à aborder : la question des chanteurs de la Chapelle Sixtine, auxquels il serait vraiment indécent de réclamer une cotisation quelconque. Leur célibat n'est pas niable, mais plus que qui que ce soit, ils sont en droit d'invoquer un cas de force majeure. On me fera peut être observer que ces déshérités de la marâtre nature habitent généralement l'Italie et que, si presse d'argent qu'il soit, M. Caillaux n'a sans doute pas l'intention d'imposer sa loi sur le revenu à ces serviteurs du Vatican qui ont été si tristement exonérés par ailleurs. Toutefois si cette grande ville de Paris, qui a vu tant de choses, abritait quelques unes de ces victimes d'une civilisation excessive, elles n'auraient, je pense, aucune envie de confesser à un inconnu leurs douloureux déboires. Que pourraient donc bien chanter ces phénomènes au fonctionnaire qui viendrait leur demander pourquoi ils ont toujours refusé de s'engager dans les liens du mariage ?

Et les veufs seraient-ils réputés être des célibataires, et les forcerait-on, après quelques mois à peine d'une liberté heureusement ou péniblement reconquise, à s'engager de nouveau dans des chaînes, qui pour être dorées n'en sont pas moins des chaînes. Si l'époux a été heureux en ménage, ce qui arrive quelquefois, après tout, il aimera encore mieux se laisser dépouiller par les inquisiteurs du fisc, que de donner à celle qu'il a aimée une remplaçante qu'il n'aimerait probablement pas.

Si, au contraire, il a passé presque tout le temps de son premier mariage à ramasser les débris des assiettes que sa douce épouse lui envoyait à la tête, il n'aura pas la moindre envie de se soumettre à une seconde expérience de ce "carcere duro," et il vouera au célibat un culte dont il ne croira jamais payer les frais trop cher. Je n'ajouterai pas à cette énumération les religieuses et les prêtres à qui leurs engagements interdisent le mariage.

Le ministre des finances n'en fera pas moins sagement de renoncer au projet de loi qu'il a fait déposer à la Chambre par un de ses amis de la majorité. Qu'il taxe tout ce qu'il voudra, les talons de nos bottines, les piqûres de puces, le mal de mer, la rougeole et même la variole noire, qui dans ce moment d'épidémie serait d'un bon rendement, mais qu'il évite de taxer les célibataires. Il aurait trop de monde contre lui.